



Je vis un véritable enfer au travail, dû entre autre, au fait que patrons et salariés fument cigarette sur cigarette.

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 6 avril 2011

Bonjour

Je vis un véritable enfer au travail, dû entre autre, au fait que patrons et salariés fument cigarette sur cigarette. Je précise que mon employeur est ... Avocat !

Depuis le passage de la Loi, rien n'a changé, comme on aurait pu le croire ; au contraire, les fumeurs victimes des non fumeurs, qui ne feraient que se plaindre pour des broutilles, se sentent agressés par cette loi que personne ne fait respecter (aucun contrôle et le médecin du travail est impuissant).

Cette situation m'a conduit à subir une dépression l'année dernière ; et depuis que j'ai repris mon travail, je supporte le harcèlement de ma hiérarchie qui espère que je capitule à moindre frais ...

Pour l'instant, je tiens le coup ... mais jusqu'à quand ?

Salutations distinguées.

Réponse :

Votre cas n'est pas isolé puisqu'un récent sondage relevait que dans 21% des entreprises, le tabagisme illégal continuait à être présent.

Si l'inspecteur du travail n'accepte pas d'intervenir, mettez-vous en rapport avec notre permanence (0142770656 ou contact@dnf.asso.fr) afin de vérifier la faisabilité d'une action en justice pour faire cesser cette infraction.

En effet, vous ne pouvez pas trouver de situation plus insupportable que celle que vous supportez actuellement et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, faire preuve de courage dans ces circonstances entraîne souvent le respect de la part de ceux qui vous harcèlent.